

Numéro de l'avis : 2026-20235177

Statut : Publié au BOAMP : n°26-66969.

Liste des diffuseurs : BOAMP

Formulaire : Avis simplifié initial

Date d'envoi du présent avis : 06/07/2026 14:11

**Attention** : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral. Pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-66969>.

## Section 1. Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : UNPJ

Type de numéro national d'identification : SIRET

N° National d'indentification : 13 002 196 300 064

Ville : PONTOISE

Code postal : 95000

Groupement de commandes : Non

## Section 2. Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers les documents de la consultation

Lien d'accès direct aux documents de la consultation (si « Lien URL vers les documents de la consultation » a été coché) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3023679?orgAcronyme=g6l>

Identifiant interne de la consultation : 2026-14

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Section marchés publics

Adresse mail du contact : [smp.bba.unpj@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:smp.bba.unpj@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## Section 3. Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation

aptitude à exercer l'activité professionnelle

**conditions / moyens de preuve** : DC2 - la déclaration du candidat ou le DUME - Document unique de marché européen.

capacité économique et financière

**conditions / moyens de preuve** : DC2 - la déclaration du candidat ou le DUME - Document unique de marché européen.

capacités techniques et professionnelles

**conditions / moyens de preuve** : DC2 - la déclaration du candidat ou le DUME - Document unique de marché européen.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 31/07/2026 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

## Section 4. Identification du marché

**Intitulé du marché :** L'acquisition de six (6) spectromètres proche infra-rouge (Near InfraRed ou NIR) pour la détection de produits stupéfiants. La présente consultation est passée par la section marchés publics (SMP) du Bureau Budget et Administration (BBA) de la Division d'Appui Opérationnel (DAO) de l'Unité Nationale de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (UNPJ) au profit du Département Toxicologie (DT)

**Code CPV Principal :** 38432000

**Description succincte du marché :** L'acquisition de six (6) spectromètres proche infra-rouge (Near InfraRed ou NIR) pour la détection de produits stupéfiants. La présente consultation est passée par la section marchés publics (SMP) du Bureau Budget et Administration (BBA) de la Division d'Appui Opérationnel (DAO) de l'Unité Nationale de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (UNPJ) au profit du Département Toxicologie (DT)

### Fournitures

**Lieu principal d'exécution du marché :** La livraison s'effectue sur le site de l'Unité Nationale de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (UNPJ), Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN), Division Criminelle Physique Chimie (DCPC), Département TOXICOLOGIE (DT), Premier étage - Plot 2, au 5 Boulevard de l'Hautil 95000 CERGY-PONTOISE Les conditions d'accès au lieu d'exécution sont précisées à l'article 18 du CCAP.

**Durée du marché (en mois) :** 14

**Valeur hors TVA :** 125 000

**Monnaie :** EUR

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :** Non

## Section 5. Lots

**Marché alloti :** Non

## Section 6. Informations complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires:** Toutes les correspondances et documentations relatives au marché sont rédigées en langue française. Les documents remis en langue étrangère ne seront pris en compte que s'ils sont accompagnés d'une traduction complète en français, conformément aux dispositions de l'article R. 2151-12 du code de la commande publique en vigueur. Il est par ailleurs précisé que la présente consultation ne fait l'objet d'aucune visite de site. L'UNPJ se réserve la possibilité de recourir à une phase de négociation dans les conditions définies à l'article 11.3 du règlement de la consultation, sans que cette

faculté ne constitue une obligation ni n'ouvre un droit acquis aux candidats. S'agissant des voies de recours ouvertes aux opérateurs économiques et aux tiers intéressés, il est rappelé que la procédure de passation du marché peut faire l'objet d'un référé précontractuel exercé conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, lequel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du marché, les parties intéressées peuvent, dans les conditions prévues aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du même code, former un référé contractuel, sous réserve du respect des conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires applicables. Indépendamment de ces procédures d'urgence, tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts dispose également de la faculté d'exercer un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat, conformément à la jurisprudence du Conseil d'État issue de la décision d'Assemblée du 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours peut, le cas échéant, être assorti d'une demande de suspension de l'exécution du contrat formée sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative. Le contrat est par ailleurs communicable aux personnes qui en font la demande, dans les limites fixées par le code des relations entre le public et l'administration, notamment au regard des dispositions relatives à la protection des secrets protégés par la loi. Cette communication intervient sur demande écrite adressée au service compétent, dans des conditions permettant de concilier le droit d'accès aux documents administratifs et les exigences de bon fonctionnement du service. La consultation s'effectue sur place et sur rendez-vous préalable afin d'en assurer l'organisation matérielle. En cas de différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché, les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable dans un esprit de coopération loyale. Elles peuvent, à ce titre, recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur des entreprises, sans que cette démarche ne constitue un préalable obligatoire à la saisine du juge administratif ni n'interrompe les délais de recours contentieux. À défaut de résolution amiable, le titulaire peut saisir la juridiction administrative compétente dans le délai de droit commun de deux mois à compter de la notification de la décision contestée ou de la survenance du fait générateur du litige, ce délai étant applicable conformément aux règles du code de justice administrative. Il est précisé que la saisine du juge n'a pas d'effet suspensif sur l'exécution des obligations contractuelles, lesquelles doivent être poursuivies dans les conditions prévues au marché, sauf décision juridictionnelle contraire. Enfin, il est rappelé que les litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation du présent marché relèvent de la compétence exclusive de la juridiction administrative territorialement compétente, à savoir le tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

## 7 Valider

### 7.1 Facturation

N° de service exécutant : MIOPTF1075

N° d'engagement juridique : 1510688366

Classe de profil : État

SIRET : 11000201100044

Dénomination (entité facturée) : GENDARMERIE NATIONALE - UNPJ

Service ou destinataire : SECTION MARCHES PUBLICS

Immeuble, bâtiment : 5 BOULEVARD DE L'HAUTIL

Numéro et libellé de la voie : CS60036

Code postal : 95000

Ville : PONTOISE

Pays : FRANCE

## 7.2 Indexation de l'annonce

Les informations suivantes servent à la diffusion de votre annonce sur le site Internet.

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur <http://www.boamp.fr> : 31/07/2026

Objet de l'avis : (tel qu'il apparaîtra dans le moteur de recherche <http://boamp.fr>) : Acquisition de six (6) spectromètres proche infra-rouge (Near InfraRed ou NIR) pour la détection de produits stupéfiants - CRIM-6

Nom de l'organisme : UNITE NATIONALE DE POLICE JUDICIAIRE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Critères sociaux : Non

Critères environnementaux : Oui

Mots descripteurs : Matériel de précision; Laboratoire (matériel); Equipements spécialisés

Sous quel(s) département(s) votre annonce doit-elle être mise en ligne : 95 - Val-D'Oise

## Informations relatives à l'avis

Identifiant de l'avis : 61a74d31-4ea8-4ed4-a42c-5946a4a59454

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis simplifié initial

Sous-type d'avis : Avis de marché

Adresse électronique de l'expéditeur :

coSpNnz+75IZ+sJ+PiJW9AFm0xMJ7CftefQ6mw1CqyXXYdzlYrYs9RFQIWIPmT1ptegp2wz5mdQaa6bfn88OE8  
Lkx8w4koFdhPetc4BRWrE=

Date d'envoi de l'avis : 06/07/2026 14:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français